Séance du conseil municipal du 17 octobre 2019

<u>PRÉSENTS</u>: TORCK Chantal • COLSON Sylvie • PATENAT Sophie • BELTRAMELLI Didier • COURTOIS Michel • BORDE Aline • CAMUS Jacky • PONSOT Danièle • JANET Alain • GUILLAUMONT Jeanine • VILMONT Françoise • MASUYER Sylvie

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: MONNOT Bruno (pouvoir à CAMUS Jacky) • FERRAROLI Noémie (pouvoir à TORCK Chantal) • RYON Forence (pouvoir à COLSON Sylvie) •

ABSENTS: DUPERRIER Bernard • QUINARD Jacky • ROUSSEY Pascal • BOSC Jean

SECRÉTAIRE : Sophie PATENAT

<u>COMPTE-RENDU</u>

> RENOUVELLEMENT BAIL LOCATION CHASSE:

Le bail de location amiable du droit de chasse est arrivé à expiration. De plus le bureau a changé, M. Théo BONNIN en est le président .

Renouvellement du bail de location pour 3 ans pour la somme annuelle de 61 \rlap .

Voté à l'unanimité.

> COUPES ET AFFOUAGES ONF :

Sur proposition de l'ONF les affouages (estimés à 298 stères) se feront sur la parcelle n° 12 avec le délai d'exploitation au 31 août 2020. Les garants de l'exploitation de l'affouage seront MM. COURTOIS et CAMUS.

Les ventes des coupes feuillues (estimées à 135 m3) : futaies affouagères (essences : chênes, hêtres et autres feuillus) des parcelles 1aj et 13r et des coupes résineuses (essences : douglas) de la parcelle 11ar se feront par adjudication (pour mémoire en 2017 88 m3 de chênes vendus à 93 €/m3). Voté à l'unanimité

Le chemin de l'accès au bois de la forêt communale de Chaussin sur la commune de Gatey a été réalisé par l'entreprise BORNIER de Pleure .

> <u>SUBVENTIONS</u>:

Le FC Plaine 39 a tenu la buvette lors des feux d'artifice du 13 juillet 2019, des boissons ont été offertes par la Municipalité aux enfants présents, aux artificiers et aux musiciens pour la somme de 108.00 €.

FC Plaine 39 subvention de 108.00 €: Voté à l'unanimité.

Souvenir Français subvention de 100.00 €: Voté à l'unanimité.

Chauss'Pied subvention de 500.00 €: Voté à l'unanimité.

Les associations ont été contactées par mail pour connaître les noms des membres de leurs bureaux, beaucoup de retours.

> Mouvements de crédits :

DI 16 + 5 000.00 € (DI 1641 : + 5 000.00 €)

DI 21 - 6 500.00 € (DI 2161: - 1 500.00 € + DI 2182: - 5 000.00 €)

DI 23 + 1 500.00 € (DI 2316 : + 1 500.00 €)

Voté à l'unanimité.

> <u>CIMETIÈRE - OSSUAIRE</u> :

Suite à la procédure de reprise des tombes au cimetière, des travaux doivent être réaliser avant mars 2020.

Avant de relever les tombes, il faut réaliser un nouvel ossuaire.

Un ossuaire hors sol coûte beaucoup plus cher qu'en pleine terre.

Les Pompes Funèbres Andrique Regard nous ont envoyées deux devis :

- Fourniture et pose d'un caveau double 2 places (pour environ 30 urnes reliquaires) pour la somme de 2 400.00 € TTC
- Fourniture et pose d'un caveau double 4 places (pour environ 50 urnes reliquaires) pour la somme de 3. 400. 00 € TTC

Voté à l'unanimité pour la fourniture et la pose d'un caveau double 4 places.

Un devis est demandé pour la reprise des tombes. Les tombes avec monuments sont plus chères que les tombes sans monument.

Les ossements seront déposés dans des urnes-reliquaires (avec les noms des personnes lorsqu'ils sont connus) qui seront mises dans l'ossuaire.

> BATIMENTS :

La procuration de Mme FERRAROLI n'est pas prise en compte pour les trois points ci-dessous.

<u>Eglise</u>: devis Entreprise FERRAROLI pour remplacement de 3 tuyaux de descente de chéneaux (face nord, est et sud) pour la somme de 970.00 € HT **Voté à l'unanimité**.

<u>Trésorerie</u>: Devis Entreprise FERRAROLI travaux sur les 2 croupes pour la somme de 1 963.00 € HT **Voté à l'unanimité**.

<u>Garage de la Trésorerie</u> : Devis Entreprise FERRAROLI travaux sur la rive du garage pour la somme de 790.00 € HT **Voté à l'unanimité**.

Logement 5 Rue de l'Hôtel de Ville : Devis de l'entreprise JURA PVC pour le changement des huisseries. Voté à l'unanimité pour le remplacement des 2 portes pour la somme de 1 404.00 € HT et 1 832.00 € HT. Les fenêtres seront remplacées plus tard.

Pour information la porte des toilettes des WC publics (qui ont été à nouveau vandalisés) va être remplacée par une porte en acier pour la somme de 1 385.00 € HT.

> ECOLES :

Des travaux de finitions sont à reprendre sur la restructuration de l'école élémentaire. Ils sont mentionnés sur les procès-verbaux de réception (sols, façades, fenêtres vers lave-vaisselle...).

Plusieurs demandes dont les parents d'élèves qui souhaiteraient une porte ouverte de l'école pour visiter les locaux. Une date sera trouvée en accord avec les institutrices.

L'entrée et la sortie de l'école élémentaire se fait par la rue des écoles ou rue de la Malange suivant les classes des enfants. Le parking (avec une capacité de 25 voitures) rue de la Malange est très apprécié des parents.

Le bus passe toujours par la rue des Ecoles,car la rue de la Malange n'est pas assez large et stabilisée pour supporter le poids d'un car.

La piscine de Dole est en travaux, les enfants n'auront pas de cours de natation pendant l'année scolaire 2019/2020.

Sollicitation de la directrice de l'école élémentaire d'une subvention de 5 000.00 € pour 2 projets de sorties entre avril et juin 2020.

42 élèves du CE1 et CM2 iraient à Saint Fargeau (yonne) et à Guedelon sur 5 jours et 21 élèves vers Autun pour un séjour « gallo-romain » sur 3 jours.

Coût de ces séjours : 21 000 € tout compris ; prise en charge par APE : 5 800 €, Commune d'Asnans : 1 300 € (beaucoup moins d'enfants d'Asnans scolarisés à Chaussin), coopérative scolaire : 4 250.00 €, familles 110.00 € pour l' Yonne et 80.00 € pour Autun et Commune de Chaussin : 5 000.00 €.

Voté à l'unanimité pour la subvention de 5 000.00 € à la Coopérative scolaire de l'école élémentaire de Chaussin.

> VOIRIE:

Pose d'un caniveau sur voie publique pour écoulement eau Lotissement au Tastrot : 1 270.00 HT sera réalisée par l'entreprise BORNIER de Pleure.

Les travaux commandés en 2018 et 2019 à l'entreprise LIME n'ont pas été réalisés par l'entreprise suite à un manque de temps, un courrier de confirmation de désistement lui a été demandé.

L'éclairage sur la route de Champdivers (depuis le n° 30 jusqu'au Pont Malot) a été remplacé par des éclairages leds de 53 watts avec une baisse de 20 % de 22 h à 5 h du matin, ainsi que les 2 lampadaires devant la mairie qui possèdent chacun deux lanternes d'une puissance de 35 watts chacune.

Une 6^{ème} tranche de travaux est prévue pour 2020 qui concerne l'armoire route de Champdivers par le changement d'une trentaine de lanternes considérées comme vétustes. Plus de précisions seront apportées prochainement lors de la présentation du devis par le SIDEC.

> QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Madame le Maire fait part du courrier reçu ce jour dans la boîte aux lettres de la mairie concernant la démission du Conseil Municipal de Monsieur Jean BOSC.

Lettre des enfants, lue lors de l'inauguration de l'école élémentaire, qui remercient la muncipalité d'avoir fait « une belle école ».

Vente de sapins par l'Association des Parents d'Elèves le 6 décembre 2019 (avec réservation).

Départ de la locataire du logement au-dessus de la Poste le 1^{er} novembre 2019.

Repas des ainés dimanche 17 novembre 2019.

La vente des brioches de l'APEI s'est bien déroulée.

Ouverture de séance : 19H30 20H52

Clôture de séance :

Chantal TORCK

3